

Les Grands Ballets Canadiens

États financiers

30 juin 2023



EY

Travailler ensemble
pour un monde meilleur

Rapport des auditeurs indépendants

Aux membres de
Les Grands Ballets Canadiens

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **Les Grands Ballets Canadiens** [l'«Organisme»] qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2023 et les états des produits et des charges, de l'évolution du solde de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 30 juin 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal, Canada

Le 26 octobre 2023, mais le 20 novembre 2023 pour ce qui concerne la note 16.

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n^o A124456

Les Grands Ballets Canadiens de Montréal

État de la situation financière

Au 30 juin 2023

	2023					2022	
	Fonds de création		Fonds Casse-Noisette	Fonds de relance	Fonds Jeunesse		Total
	Fonds général	et de nouvelles productions			André Aisenstadt	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif							
Actif à court terme							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	50,020	2,287,526	291,410	543,182	—	3,172,138	6,600,095
Placements garantis [note 4]	721,395	946,079	120,522	224,650	—	2,012,646	—
Débiteurs [notes 5 et 15]	4,810,251	—	—	—	—	4,810,251	4,625,647
Autres actifs [note 6]	347,199	—	—	—	—	347,199	312,438
Apports à recevoir afférents à la dette à long terme au cours du prochain exercice	698,548	—	—	—	—	698,548	678,374
Total de l'actif à court terme	6,627,413	3,233,605	411,932	767,832	—	11,040,782	12,216,554
Prêt au Fonds de Dotation de Les Grands Ballets [note 12]	—	—	—	—	150,000	150,000	150,000
Placements garantis [note 4]	360,193	472,378	60,177	112,168	—	1,004,916	—
Immobilisations corporelles [note 7]	25,534,383	—	—	—	—	25,534,383	26,987,185
Autres actifs [note 6]	14,659	—	—	—	—	14,659	14,659
Apports à recevoir afférents à a dette à long terme	10,505,394	—	—	—	—	10,505,394	11,123,743
Total de l'actif	43,042,042	3,705,983	472,109	880,000	150,000	48,250,134	50,492,141
Passif et soldes de fonds							
Passif à court terme							
Créditeurs et frais courus [notes 8 et 13]	1,771,835	—	—	—	—	1,771,835	1,731,820
Subventions reportées à la saison à venir	220,100	—	—	—	—	220,100	69,600
Revenus perçus d'avance	1,145,643	—	—	—	—	1,145,643	353,970
Tranche à court terme de la dette à long terme [note 9]	2,423,876	—	—	—	—	2,423,876	849,750
Total du passif à court terme	5,561,454	—	—	—	—	5,561,454	3,005,140
Apports reportés réferents aux immobilisations [note 10]	22,014,035	—	—	—	—	22,014,035	23,858,104
Dette à long terme [note 9]	12,640,701	—	—	—	—	12,640,701	15,358,208
Total du passif	40,216,190	—	—	—	—	40,216,190	42,221,452
Soldes de fonds [note 11]							
Non grevés d'affectations externe	2,825,852	—	—	—	—	2,825,852	2,915,568
Affectations d'origine interne	—	3,705,983	—	880,000	—	4,585,983	4,739,055
Affectations d'origine externe	—	—	472,109	—	150,000	622,109	616,066
	2,825,852	3,705,983	472,109	880,000	150,000	8,033,944	8,270,689
	43,042,042	3,705,983	472,109	880,000	150,000	48,250,134	50,492,141

Engagements [note 13]

Voir les notes afférentes aux états financiers

Au nom du conseil d'administration,



Administrateur

Maurice Côté
Président



Administrateur

Ghislain Richter
Trésorier

Les Grands Ballets Canadiens de Montréal

États des produits et des charges

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2023

	2023					2022				
	Fonds général \$	Fonds de création et de nouvelles productions \$	Fonds Casse-Noisette \$	Fonds jeunesse André Aisenstadt \$	Total \$	Fonds général \$	Fonds de création et de nouvelles productions \$	Fonds Casse-Noisette \$	Fonds jeunesse André Aisenstadt \$	Total \$
Produits										
Spectacles et tournées										
Billetterie	6,997,229	—	—	—	6,997,229	3,857,602	—	—	—	3,857,602
Tournées	342,300	—	—	—	342,300	372,150	—	—	—	372,150
	7,339,529	—	—	—	7,339,529	4,229,752	—	—	—	4,229,752
Revenus autonomes										
Apport – Financement privé [annexe 1 et note 11]	3,585,681	—	427,577	6,000	4,019,258	2,071,549	—	239,119	6,000	2,316,668
Cours offerts et location de salles	899,629	—	—	—	899,629	564,322	—	—	—	564,322
	4,485,310	—	427,577	6,000	4,918,887	2,635,871	—	239,119	6,000	2,880,990
Subventions [annexe 1]										
Fonctionnement	5,076,000	—	—	—	5,076,000	4,801,000	—	—	—	4,801,000
Tournées	—	—	—	—	—	65,000	—	—	—	65,000
Diffusion	463,217	—	—	—	463,217	2,368,855	—	—	—	2,368,855
Subventions salariales et pour le loyer	—	—	—	—	—	2,256,121	—	—	—	2,256,121
Subvention pour cours offerts	169,878	—	—	—	169,878	40,000	—	—	—	40,000
Autres subventions	44,839	—	—	—	44,839	9,921	—	—	—	9,921
	5,753,934	—	—	—	5,753,934	9,540,897	—	—	—	9,540,897
Revenus d'intérêts et autres	103,830	66,928	8,572	—	179,330	9,593	45,046	1,717	—	56,356
	17,682,603	66,928	436,149	6,000	18,191,680	16,416,113	45,046	240,836	6,000	16,707,995
Charges d'exploitations										
Spectacles [annexe 2]										
Artistes	4,947,611	—	—	—	4,947,611	4,240,987	—	—	—	4,240,987
Productions et représentations	5,262,642	—	—	—	5,262,642	5,418,728	—	—	—	5,418,728
Promotion et publicité	2,294,990	—	—	—	2,294,990	1,620,291	—	—	—	1,620,291
Amortissement net des apports reportés	544,860	—	—	—	544,860	107,759	—	—	—	107,759
	13,050,103	—	—	—	13,050,103	11,387,765	—	—	—	11,387,765
Frais généraux [annexe 2]	1,551,531	—	—	—	1,551,531	1,320,056	—	—	—	1,320,056
Frais d'immeuble et copropriété	1,503,811	—	—	—	1,503,811	1,325,078	—	—	—	1,325,078
Frais de cours offerts et location de salles	985,297	—	—	—	985,297	746,360	—	—	—	746,360
Frais de financement privé	712,206	—	207,544	6,000	925,750	617,133	—	175,978	6,000	799,111
	17,802,948	—	207,544	6,000	18,016,492	15,396,392	—	175,978	6,000	15,578,370
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant les éléments ci-dessous	(120,345)	66,928	228,605	—	175,188	1,019,721	45,046	64,858	—	1,129,625
Autres produits et charges d'exploitation										
Autres produits										
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations [note 10]	1,446,648	—	—	—	1,446,648	1,429,981	—	—	—	1,429,981
Apports - intérêts sur la dette à long terme	469,536	—	—	—	469,536	427,580	—	—	—	427,580
	1,916,184	—	—	—	1,916,184	1,857,561	—	—	—	1,857,561
Autres charges										
Amortissement des immobilisations [note 7]	1,701,710	—	—	—	1,701,710	1,708,695	—	—	—	1,708,695
Frais de financement sur la dette à long terme	626,407	—	—	—	626,407	586,455	—	—	—	586,455
	2,328,117	—	—	—	2,328,117	2,295,150	—	—	—	2,295,150
Excédent (insuffisance) des revenus sur les charges	(532,278)	66,928	228,605	—	(236,745)	582,132	45,046	64,858	—	692,036

Voir les notes afférentes aux états financiers

Les Grands Ballets Canadiens

État de l'évolution du solde de fonds

Exercice terminé le 30 juin 2023

	2023	2022
	\$	\$
Fonds général		
Solde au début de l'exercice	2,915,568	3,033,436
Excédent (insuffisance) des revenus sur les charges	(532,278)	582,132
Virements interfonds avec le Fonds de création et de nouvelles productions <i>[note 11]</i>	—	(350,000)
Virement interfonds avec le Fonds de relance <i>[note 11]</i>	220,000	(350,000)
Virements interfonds avec le Fonds Casse-Noisette <i>[note 11]</i>	222,562	—
Solde à la fin de l'exercice	2,825,852	2,915,568
Fonds de création et de nouvelles productions		
Solde au début de l'exercice	3,639,055	3,244,009
Excédent des revenus sur les charges	66,928	45,046
Virements interfonds avec le Fonds général <i>[note 11]</i>	—	350,000
Solde à la fin de l'exercice	3,705,983	3,639,055
Fonds Casse-Noisette		
Solde au début de l'exercice	466,066	401,208
Excédent des revenus sur les charges	228,605	64,858
Virements interfonds avec le Fonds général <i>[note 11]</i>	(222,562)	—
Solde à la fin de l'exercice	472,109	466,066
Fonds de relance		
Solde au début de l'exercice	1,100,000	750,000
Virements interfonds avec le Fonds général <i>[note 11]</i>	(220,000)	350,000
Solde à la fin de l'exercice	880,000	1,100,000
Fonds jeunesse André Aisenstadt		
Solde au début de l'exercice	150,000	150,000
Solde à la fin de l'exercice	150,000	150,000

Voir les notes afférentes aux états financiers

Les Grands Ballets Canadiens de Montréal

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 30 juin 2023

	2023	2022
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	(236,746)	692,036
Imputations à l'exploitation ne nécessitant pas de sorties de fonds :		
Amortissement des immobilisations corporelles	2,643,991	2,170,274
Amortissement des apports reportés référents aux immobilisations	(1,844,069)	(1,783,801)
Perte sur disposition d'actif	14,735	—
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement liée à l'exploitation :		
Augmentation des débiteurs	(884,187)	(55,881)
Diminution (augmentation) des autres actifs	(34,761)	144,530
Augmentation des créditeurs et frais courus	40,015	158,473
Augmentation (diminution) des subventions reportées à la saison à venir	150,500	(800,582)
Augmentation (diminution) des revenus perçus d'avance	791,673	(1,210,364)
Diminution des apports à recevoir afférents à la dette à long terme	598,176	605,200
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	1,239,327	(80,115)
Activités d'investissement		
Acquisition de placements garantis	(3,017,562)	—
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1,205,923)	(42,341)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(4,223,485)	(42,341)
Activités de financement		
Diminution de la dette à long terme	(1,143,381)	(1,518,996)
Apports reportés afférents aux immobilisations	699,582	1,179,310
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(443,799)	(339,686)
Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie	(3,427,957)	(462,142)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	6,600,095	7,062,237
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	3,172,138	6,600,095
Composition de la trésorerie		
Trésorerie	1,735,971	2,528,471
Équivalents de trésorerie	1,436,167	4,071,624
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	3,172,138	6,600,095

Voir les notes afférentes aux états financiers

Les Grands Ballets Canadiens

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2023

1) Nature des activités

Les Grands Ballets Canadiens [l'« Organisme »] est un organisme sans but lucratif constitué le 2 mai 1957 sous l'autorité de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec qui produit et présente des spectacles de ballet sur la scène montréalaise, canadienne et mondiale. L'Organisme est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Une partie des activités de l'Organisme repose sur sa capacité à obtenir des subventions, notamment des organismes gouvernementaux et des dons [« Financement privé »] sous forme de commandites ou autres. Une partie importante de ces subventions doit être renouvelée sur une base annuelle ou pluriannuelle. Si ces subventions n'étaient pas renouvelées, l'Organisme devrait trouver d'autres sources de financement pour poursuivre ses activités.

2) Principales méthodes comptables

Les états financiers sont dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratifs [«NCOSBL»] et comprennent les principales conventions comptables décrites ci-après.

Comptabilité par fonds

L'Organisme applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports grevés d'affectations externes sont présentés dans le fonds correspondant à l'objet pour lequel ils sont versés.

Le Fonds général rend compte des activités menées par l'Organisme en matière de prestation de services et d'administration. Les fonds n'étant pas grevés d'une affectation sont également présentés dans ce fonds.

Le Fonds de création et de nouvelles productions sert à accumuler des dons précis ainsi que des contributions provenant du Fonds général qui permettront à l'Organisme d'investir dans de nouvelles créations et grands classiques du ballet, en lien avec son plan stratégique déposé au Conseil d'Administration *[voir note 11]*.

Le Fonds de relance a été créé à partir de contributions provenant du Fonds général. Il sert à couvrir les pertes attendues sur les revenus de billetterie dû aux effets de la pandémie de COVID-19 qui se poursuit au Québec *[voir note 11]*.

Le Fonds Casse-Noisette sert à accumuler des dons précis qui permettront à l'Organisme d'investir dans des activités auprès d'enfants défavorisés dans le cadre de sa production Casse-Noisette et de renouveler des éléments des décors et costumes *[voir note 11]*.

Le Fonds de jeunesse André Aisenstadt correspond à un programme annuel d'accessibilité aux arts. Il sert à accumuler des revenus et des intérêts pour faciliter l'accessibilité aux jeunes étudiants (es) de niveau collégial aux représentations de l'Organisme *[voir note 11]*.

Les Grands Ballets Canadiens

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2023

Constatation des produits

Les revenus de vente de billets sont constatés à titre de produits dans l'exercice financier au cours duquel les représentations des spectacles correspondants ont lieu. Les revenus perçus d'avance correspondent aux abonnements de spectacles vendus pour la prochaine saison.

Apports affectés

Les revenus de subventions de fonctionnement et de tournées sont constatés dans l'exercice financier au cours duquel les événements pour lesquels elles ont été accordées ont lieu.

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du Fonds général dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports affectés aux immobilisations sont constatés à titre d'apport du Fonds général au même rythme que l'amortissement des immobilisations afférentes. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds affecté approprié, au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Apports non affectés

Les apports non affectés inclus dans la rubrique sont constatés à titre de produits du Fonds général au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports afférents aux immobilisations sont amortis et constatés à titre de produits du Fonds général au même rythme que l'amortissement des immobilisations et des charges auxquelles ils se rapportent.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés des fonds d'encaisse, des soldes bancaires disponibles, des chèques émis en sus des dépôts bancaires et des placements très liquides et qui sont constatés au coût, montant qui se rapproche de la valeur marchande ayant une échéance initiale de trois mois ou moins à la date d'acquisition.

Autres actifs

Les coûts directement liés au développement de spectacles sont présentés sous la rubrique « Autres actifs » lorsque l'Organisme peut démontrer de façon fiable qu'un avantage économique futur est associé à ces coûts et est passé en charge dans l'exercice financier où le spectacle est présenté.

Les Grands Ballets Canadiens

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2023

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont initialement comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé selon les méthodes et les taux suivants :

	Méthode	Taux
Améliorations du bâtiment	Linéaire	20 ans
Mobilier et équipement	Linéaire	5 ou 10 ans
Matériel informatique	Linéaire	4 ans
Matériel de scène	Linéaire	5 à 20 ans

Dépréciation

[i] Actifs à long terme amortissables

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable. L'existence d'une dépréciation est établie en comparant la valeur comptable d'un actif destiné à être conservé et utilisé au total des flux de trésorerie non actualisés résultant de son utilisation et de sa sortie. S'il est établi que l'actif a subi une dépréciation, la perte de valeur devant être comptabilisée correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur la juste valeur, laquelle est généralement calculée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés. Toute dépréciation entraîne une réduction de valeur de l'actif et la comptabilisation d'une charge en résultat au cours de l'exercice. Une perte de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises si la juste valeur de l'actif à long terme en question s'accroît ultérieurement.

[ii] Actifs financiers évalués au coût après amortissement

S'il existe des indications d'une possible dépréciation, l'Organisme doit déterminer s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs attendus de cet actif financier. Le montant de toute perte de valeur est déterminé en comparant la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des trois montants suivants :

- [i] la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif, calculée au moyen d'un taux d'intérêt actuel du marché, approprié à cet actif;
- [ii] le prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture du bilan;
- [iii] la valeur de réalisation de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif, déduction faite de l'ensemble des coûts nécessaires à l'exercice de la garantie.

Les reprises sont permises, mais la valeur comptable ajustée de l'actif financier ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de la reprise si la dépréciation n'avait pas été comptabilisée.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Organisme comptabilise initialement un instrument financier créé, émis ou pris en charge dans une opération conclue dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur.

Les instruments d'emprunt ou les instruments de capitaux propres contractés dans une opération entre apparentés qui sont cotés sur un marché actif, les instruments d'emprunt pour lesquels les données d'entrée importantes pour

Les Grands Ballets Canadiens

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2023

la détermination de leur juste valeur sont observables, et les instruments dérivés sont également comptabilisés initialement à la juste valeur.

L'Organisme comptabilise les coûts de transaction dans l'excédent (l'insuffisance) des produits sur les charges de la période au cours de laquelle ils sont engagés. Cependant, les instruments financiers conclus dans des conditions de pleine concurrence qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont ajustés en fonction des coûts de transaction qui sont directement attribuables à leur création, à leur émission ou à leur prise en charge; ces coûts de transactions, et tout autre frais de financement, sont amortis selon la méthode linéaire.

Par la suite, l'Organisme évalue les instruments financiers comme suit :

- les placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, à la juste valeur;
- les autres actifs financiers, qui comprennent la trésorerie et équivalents de trésorerie, les placements garantis, les débiteurs [en excluant les taxes de vente à recevoir] au coût après amortissement, les autres actifs et les apports à recevoir afférents à la dette à long terme au cours du prochain exercice;
- Les passifs financiers, qui comprennent les créditeurs et frais courus au coût amorti.

Les actifs financiers sont composés de la trésorerie et équivalent de trésorerie, des débiteurs, du prêt au Fonds de dotation de Les Grands Ballets Canadiens et des apports afférents à la dette à long terme à recevoir. Les passifs financiers sont composés des créditeurs et frais courus [excepté les sommes à remettre à l'État] et de la dette à long terme.

3) Fonds de dotation de Les Grands Ballets Canadiens

Le Fonds de dotation de Les Grands Ballets Canadiens est un organisme de bienfaisance enregistré, distinct de l'Organisme, constitué en vertu de la Partie II de la Loi sur les corporations canadiennes, et a pour objet exclusif de recueillir des fonds, des legs ou d'autres contributions et d'administrer ses éléments d'actifs afin de créer un fonds de dotation pour le soutien de l'Organisme.

4) Placements garantis

	2023 \$	2022 \$
Investissements à court terme qui sont dus dans plus de 3 mois :		
a) Investissement à court terme avec un taux d'intérêt de 1,2% prenant échéance le 10 novembre 2023	1 007 627	—
b) Investissement à court terme avec un taux d'intérêt de 4,95% prenant échéance le 24 mai 2024	1 005 017	—
	2 012 646	—
Investissement à long terme :		
c) Investissement à long terme avec un taux d'intérêt de 4,85% prenant échéance le 26 mai 2025	1 004 916	—

Les Grands Ballets Canadiens

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2023

5) Débiteurs

	2023	2022
	\$	\$
Subventions à recevoir	2 871 298	2 694 057
À recevoir de donateurs	850 166	1 575 751
Comptes à recevoir	237 820	270 387
Fonds de dotation des Grands Ballets Canadiens	699 922	—
Taxes de vente à recevoir	151 045	85 452
	4 810 251	4 625 647

Les sommes à recevoir du Fonds de dotation de Les Grands Ballets Canadiens et du Fonds GB ont les mêmes modalités et conditions commerciales qui sont aussi accordées aux parties non apparentées.

6) Autres actifs

	2023	2022
	\$	\$
Frais de production liés au développement de spectacles de la saison à venir	230 995	166 946
Frais payés d'avance	116 204	145 492
Dépôts	14 659	14 659
	361 858	327 097
Tranche à court terme	347 199	312 438
	14 659	14 659

7) Immobilisations corporelles

	2023		2022	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
	\$	\$	\$	\$
Améliorations du bâtiment	32 392 826	9 852 111	32 392 826	8 232 470
Mobilier et équipement	741 871	450 100	770 489	402 514
Matériel informatique	237 819	177 779	208 930	152 242
Matériel de scène	5 548 714	2 906 857	4 380 636	1 978 470
	38 959 518	13 425 135	37 791 169	10 803 984
Amortissement cumulé	(13 425 135)		(10 803 984)	
	25 534 383		26 987 185	

Les Grands Ballets Canadiens

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2023

8) Crédoiteurs et frais courus

	2023	2022
	\$	\$
Salaires et vacances	662 005	582 650
Régimes de retraites	652 000	463 304
Autres crédoiteurs	373 955	596 027
Intérêts courus	83 875	100 143
	1 771 835	1 731 820

9) Facilités de crédit

Detto à long terme

	2023	2022
	\$	\$
Emprunt à terme avec la Banque Toronto Dominion, d'un montant original de 11 706 648 \$ portant intérêt au taux de 4,276 % fixe remboursable par versements semestriels de 546 495 \$, capital et intérêts, renouvelable en avril 2027.	11 123 745	11 706 648
Emprunt à terme avec la Caisse Desjardins de la Culture [1 ^{ère} tranche], d'un montant original de 3 300 000 \$, portant intérêt calculé mensuellement selon le taux préférentiel de Desjardins de 3,86 %, les versements mensuels sont de 19 755 \$, capital et intérêts, renouvelable en avril 2024.	1 693 004	2 143 570
Emprunt à terme avec la Caisse Desjardins de la Culture [2 ^e tranche], d'un montant original de 2 500 000 \$, portant intérêt calculé mensuellement selon le taux préférentiel de Desjardins de 2,52 %, les versements mensuels sont de 14 002 \$, capital et intérêts, renouvelable en février 2026.	2 247 828	2 357 740
	15 064 577	16 207 958
Tranche à court terme	2 423 876	849 750
	12 640 701	15 358 208

Le Ministère de la Culture et des Communications a octroyé en 2017 à l'Organisme une subvention correspondant au montant original de l'emprunt à terme. L'Organisme a comptabilisé un apport à recevoir afférent à la dette à long terme correspondant au montant de la dette. Au fur et à mesure que les paiements sur l'emprunt sont effectués, l'Organisme reçoit les apports correspondants pour être en mesure d'acquitter ses paiements. L'apport comprend également les intérêts sur cet emprunt qui est comptabilisé aux résultats sous la rubrique « apports - intérêts sur la dette à long terme ».

L'Organisme est assujéti à certaines clauses restrictives. Au 30 juin 2023 et pour l'exercice terminé à cette date, l'Organisme n'était pas en conformité avec ces clauses, dû aux investissements importants en immobilisation, nous avons eu la confirmation de la Caisse Desjardins qu'il n'y a aucun impact sur son financement.

Les Grands Ballets Canadiens

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2023

Selon les modalités de remboursement prévues au contrat avec la Caisse Desjardins de la Culture, l'Organisme doit, en plus des versements mensuels fixes, effectuer annuellement un remboursement de capital dont le calcul est établi à partir des états financiers annuels. Pour l'exercice clos le 30 juin 2023, aucun paiement supplémentaire n'est prévu.

Marge de crédit

L'Organisme dispose d'une marge de crédit spéciale jusqu'à concurrence de 2 000 000 \$, pouvant servir à supporter les subventions et les comptes à recevoir. Cette marge de crédit porte intérêt au taux préférentiel de Desjardins de 6,95% au 30 juin 2023, majoré de 0,5 %. Cette marge n'avait pas été utilisée au cours de l'exercice 2022.

Autre crédit

L'Organisme dispose également de crédits pour l'émission de cartes de crédit MasterCard de la Banque Nationale du Canada et Visa de Desjardins qui ont respectivement une limite de 250 000 \$.

L'accomplissement de toutes les obligations, présentes et futures de l'Organisme envers les institutions financières, est garanti par les sûretés suivantes :

Hypothèque mobilière de premier rang pour un montant de 11 123 745 \$ CAD portant sur les créances de l'emprunteur relatives à la subvention de la ministre de la Culture et des Communications dont la convention a été signée le 4 juin 2015 conformément au programme « Aides aux Immobilisations »

- Caisse Desjardins de la Culture : une hypothèque mobilière de 1^{er} rang au montant de 8 540 000 \$ grevant l'universalité des biens meubles et actifs mobiliers, corporels et incorporels.

10) Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations sont composés de subventions reçues ou à recevoir relativement au projet de construction du bâtiment Wilder qui a eu lieu au cours de l'exercice clos le 30 juin 2017.

	2023 \$	2022 \$
Solde au début de l'exercice	23 858 104	24 535 905
Montants accordés	—	1 106 000
Montant constaté à titre d'amortissement des apports reportés	(1 844 069)	(1 783 801)
Solde à la fin de l'exercice	22 014 035	23 858 104

Afin de financer les améliorations du bâtiment et ses équipements, plusieurs sources de revenus gouvernementales et privées ont été reçues ou sont à recevoir. Les apports sont reportés et comptabilisés en produit à mesure que les immobilisations acquises sont amorties.

Les Grands Ballets Canadiens

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2023

11) Fonds de création et de nouvelles productions, Fonds Casse-Noisette, Fonds de relance, Fonds de jeunesse André Aisenstadt et Fonds général

Fonds de création et de nouvelles productions

Afin de permettre à l'Organisme d'investir dans la production et le maintien au répertoire des grands classiques aux titres porteurs et de poursuivre activement le développement d'un répertoire de nouvelles créations, l'Organisme a constitué un fonds distinct permettant d'accumuler des contributions provenant du Fonds général et des dons dédiés.

Fonds de relance

Pour faire face aux diverses conséquences de la pandémie COVID-19, l'Organisme a créé une réserve afin d'offrir une programmation normale pour les saisons 2021-2022 à 2024-2025 sachant que les revenus de billetterie, de commandites et de tournée pourraient être impactés en raison de la baisse de la demande, de restrictions sur les jauges de salles et des risques plus élevés et non assurables de report ou d'annulation de représentations ou de tournées causés par des éclosions au sein de la Compagnie ou d'autres situations de force majeure.

Fonds Casse-Noisette

Afin de financer ses activités auprès des enfants défavorisés dans le cadre de sa production Casse-Noisette et pour soutenir la réfection annuelle du spectacle Casse-Noisette, l'Organisme a créé au 31 mars 2008 un fonds permettant d'accumuler des dons dédiés à ces effets. Les sommes ainsi recueillies sont affectées en totalité à des activités culturelles préparatoires au spectacle: des ateliers en arts visuels, littérature et danse sont offerts à des enfants qui sont ensuite invités à une représentation spéciale de Casse-Noisette.

Fonds de jeunesse André Aisenstadt

Le 7 octobre 2009, l'Organisme a reçu un apport d'un montant de 150 000 \$ de la Fondation Aisenstadt pour créer le Fonds de jeunesse André Aisenstadt. Les revenus générés par le fonds servent à donner des billets de spectacles de l'Organisme [d'une valeur équivalente] à des étudiants du niveau collégial.

Les versements en capital à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants:

	\$
2024 – renégociation de la dette avec la Caisse Desjardins de la Culture (1 ^{ère} tranche)	2 423 876
2025	943 986
2026 – renégociation de la dette avec la Caisse Desjardins de la Culture (2 ^e tranche)	2 694 548
2027 – renégociation de la dette avec la Banque Toronto Dominion	9 184 017

Les Grands Ballets Canadiens

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2023

12) Opérations et soldes entre apparentés

Dans le cours normal de ses activités, l'Organisme a conclu des opérations avec des personnes apparentées. Ces opérations sont mesurées à la valeur d'échange, qui correspond à la contrepartie établie et acceptée par les apparentés. Les opérations entre apparentés se détaillent comme suit :

	2023	2022
	\$	\$
Administrateurs		
Apports – Financement privé	11 375	19 040
Organisme de bienfaisance enregistré – intérêt économique		
Apports – Financement privé	2 061 100	692 000

Les soldes à recevoir et à payer à des personnes apparentées incluses dans le bilan sont les suivants :

	2023	2022
	\$	\$
Organisme de bienfaisance enregistré – intérêt économique		
Revenus perçus d'avance	—	450 000
Prêt au Fonds de dotation de Les Grands Ballets Canadiens	150 000	150 000

Le 10 octobre 2009, l'Organisme a consenti un prêt de 150 000 \$ portant intérêt au taux annuel de 4 % remboursable à demande au Fonds de dotation de Les Grands Ballets Canadiens. La valeur nominale du prêt représente la somme octroyée par la Fondation Aisenstadt. Les intérêts générés sur ce prêt sont versés à l'Organisme sur une base annuelle. Puisque l'Organisme n'a pas l'intention de demander le remboursement de ce prêt avant le 1 juillet 2024, il a été classé comme actif à long terme.

13) Engagements

Les engagements concernent trois locaux d'entreposage et l'obligation que l'Organisme a relativement à la location de salles de spectacles. Les engagements totaux pour les prochains exercices sont :

	\$
2024	229 798
2025	103 467
2026	106 571
	<u>439 836</u>

Les Grands Ballets Canadiens

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2023

14) Programme Mécénat Placements Culture

Dans le cadre du volet 1 du programme Mécénat Placements Culture [«MPC»] du Ministère de la Culture et des Communications, l'Organisme a amorcé et terminé une campagne de financement dans le but de recueillir des dons qui pourront être appariés par le MPC. Les dons recueillis d'un montant de 1 000 013 \$ ont été cédés à la Fondation du Grand Montréal, une fondation associée reconnue par le Ministère de la Culture et des Communications. La somme a été versée dans un fonds cédé à perpétuité.

Fondation du Grand Montréal

Fonds Les Grands Ballets Canadiens - Constance Pathy à perpétuité

	2023	2022
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	2 356 881	2 286 474
Distribution	(82 760)	(73 310)
Revenus de placement	148 040	155 196
Frais d'administration	(10 394)	(11 479)
Solde à la fin de l'exercice	2 411 767	2 356 881

15) Instruments financiers – risques et incertitudes

L'Organisme, par le biais de ses instruments financiers est exposé à divers risques détaillés ci-après.

Risque de crédit

Dans le cours normal de ses affaires, l'Organisme évalue régulièrement la situation financière de ses débiteurs et examine l'historique de crédit pour tout nouveau débiteur. Elle établit la provision pour mauvaises créances en tenant compte du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Pour les apports et les subventions à recevoir, l'Organisme évalue de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir. L'Organisme croit que la concentration du risque de crédit à l'égard des débiteurs est minime. Au 30 juin 2023, trois comptes à recevoir représentaient 65% des comptes à recevoir [trois comptes à recevoir représentaient 73 % des comptes à recevoir au 30 juin 2022].

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'Organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement à ses facilités de crédit et de son prêt à recevoir du Fonds de dotation de Les Grands Ballets Canadiens.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisme éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à ses passifs financiers. L'Organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créiteurs, son billet à payer et sa dette à long terme.

Les Grands Ballets Canadiens

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2023

16) Virement interfonds

La seule différence entre le rapport du 26 octobre 2023 et celui du 20 novembre 2023 est reliée aux changements des montants de transfert interfonds, dans l'état de l'évolution du solde de fonds. Aucun impact sur l'état du résultat et les valeurs totales de l'actif, du passif et le total des soldes de fonds dans l'état de la situation financière.

Subventions et financement privé

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2023

	2023	2022
	\$	\$
Subventions		
Fonctionnement		
Conseil des arts et des lettres du Québec	2,731,000	2,801,000
Conseil des Arts du Canada	2,070,000	1,725,000
Conseil des arts de Montréal	275,000	275,000
	5,076,000	4,801,000
Tournées		
Conseil des Arts du Canada	—	65,000
	—	65,000
Diffusion		
Conseil des arts et des lettres du Québec	463,217	2,368,855
Subvention salariale du Canada et Programme de relance pour le tourisme et l'accueil	—	2,209,038
Subvention d'urgence du Canada pour le loyer	—	47,083
Subvention pour cours offerts	169,878	40,000
Autres subventions	44,839	9,921
	5,753,934	9,540,897
Apport – Financement privé		
Fonds de dotation et Fonds Aisenstadt	2,061,100	692,000
Fonds Casse-Noisette	521,851	239,119
Gala annuel	448,350	339,950
Fondations	329,421	334,253
Événements spéciaux	292,195	158,943
Commandites	194,929	194,779
Campagne de dons	171,412	221,308
Fonds Roméo & Juliette	—	136,316
	4,019,258	2,316,668

Voir notes afférentes aux états financiers

Dépenses

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2023

	2023	2022
	\$	\$
Spectacle		
Artistes		
Salaires	3,500,733	3,099,509
Cachets des musiciens et droits musicaux	948,578	810,699
Cachets d'artistes	498,300	330,779
Total artiste	<u>4,947,611</u>	<u>4,240,987</u>
Productions et représentations		
Salaires	2,864,768	3,048,697
Décors, costumes et accessoires	593,059	727,946
Autres frais de production	636,108	648,950
Entreposages	190,179	211,649
Frais de salle - billetterie et service PDA	978,528	781,486
Total productions et représentations	<u>5,262,642</u>	<u>5,418,728</u>
Publicités et promotions	<u>2,294,990</u>	1,620,291
Amortissement du matériel de spectacle [note 7]	942,281	461,579
Amortissement des apports reportés [note 10]	(397,421)	(353,820)
Total amortissement net des apports reportés	<u>544,860</u>	107,759
	<u>13,050,103</u>	<u>11,387,765</u>
Frais généraux		
Salaires	1,009,567	784,367
Ressources humaines	205,468	167,054
Équipement et dépenses informatiques	150,193	223,969
Honoraires professionnels	78,671	61,898
Frais de bureau	50,919	47,940
Téléphonie et cellulaires	17,351	16,897
Frais divers	16,645	115
Frais de démarchage et déplacement	12,390	6,734
Abonnements et cotisations	8,108	10,614
Équipement et mobilier	2,219	468
	<u>1,551,531</u>	<u>1,320,056</u>

Voir notes afférentes aux états financiers